

Les règles d'hygiène

En cas de traitement médical de votre enfant, nous vous demandons de nous fournir l'ordonnance du médecin.

Nous vous rappelons qu'il est impératif d'apporter une couverture ou un drap (avec ou sans oreiller, doudou, suce...) pour les enfants qui font la sieste.

Il est fortement conseillé que l'enfant amène dans un sac personnel sa casquette, de la crème solaire, un change et un vêtement de pluie.

Enfin, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de remplir précisément les fiches d'inscriptions et les fiches sanitaires remises lors des journées d'inscriptions.

Ces documents sont primordiaux et permettent de renseigner l'équipe d'animation des éventuelles précautions à prendre avec votre enfant (allergies...) et permettent de vous joindre en cas de nécessité.

Les contacts

- Thérèse Leboullanger: 02 33 55 34 33
- France Martin: 02 33 05 25 65
- Du 10 juillet au 28 juillet : Directrice



ACCUEIL DE LOISIRS DE THEREVAL (Hébécrevon) REGLEMENT INTERIEUR 2023

L'accueil collectif de mineurs de Thèreal (Hébécrevon)) est organisé par l'association Cantonale Familles Rurales de Marigny et assure l'accueil des enfants de 3 à 12 ans.

Les locaux sont situés rue St Martin à Hébécrevon

Le centre a une capacité d'accueil de 36 enfants. C'est pourquoi nous vous demandons que l'envoi du dossier complet d'inscription nous soit retourné dans les délais impartis. Dans le cas de retard trop important, les parents se verront refuser l'inscription de leur enfant au centre.

Le présent règlement a pour but de vous donner toutes les informations pratiques concernant ce service à destination de la jeunesse ainsi que les modalités de fonctionnement. Il a pour objet de définir les conditions de vie à l'intérieur et aux abords du centre.

Période d'ouverture

L'accueil collectif de mineurs ouvre ses portes durant la période d'été :

Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Une garderie est assurée par l'équipe d'animation à partir de 7h45 jusqu'à 9h le matin et de 17 h à 18 h le soir pour un coût de 0.50 € par demi-heure (il est important de noter que, selon l'avis de la PMI, la présence des enfants de moins de 6 ans ne doit pas dépasser 9 heures par jour).

50 € d'acompte sont à verser et sera débité au cours du séjour.

Les factures sont établies à la fin de la période de présence de votre/vos enfant(s)

Les activités

L'équipe d'animation propose à vos enfants des activités diversifiées et divertissantes en assurant le maximum de sécurité. Les activités sont adaptées à l'âge de vos enfants et sont orientées par les projets éducatif et pédagogique établis par les membres de l'association et l'équipe d'animation. L'équipe veillera au bon équilibre entre pratiques sportives et socioculturelles.

La restauration

Les enfants ont la possibilité de se restaurer à l'accueil collectif de mineurs.

Les réservations se font lors de l'inscription de vos enfants au centre ou auprès d'un membre de l'équipe d'animation.

Les désistements se font obligatoirement la veille avant 9 h 00 auprès du directeur. Tout repas réservé sera dû.

Dans la continuité de notre projet éducatif, nous ne forcerons pas vos enfants à manger mais nous leur demanderons de goûter chaque plat.

Les pique-niques sont fournis par le centre de loisirs.

La sécurité

Il est obligatoire pour les parents d'accompagner leur enfant au sein du centre le matin et de même pour le soir. L'équipe d'animation assure l'arrivée et le départ de votre enfant et vous communiquera les informations sur les journées à suivre et sur les éventuelles questions.

Dans le cas où l'enfant repart seul ou avec une personne autre que son responsable légal, une autorisation parentale devra être fournie préalablement.

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant ne porte pas de vêtements fragiles. Les téléphones portables, les MP3 (...) sont interdits au sein du centre. Dans le cas contraire, l'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer l'objet et de le remettre aux parents à la fin de la journée.

Il est recommandé d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur ses affaires personnelles.

Les jeunes sont seuls responsables de leurs affaires. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détériorations même commis à l'intérieur des locaux.

Les inscriptions

Les inscriptions auront lieu soit via le portail familles (www.frmanche.noethysweb.com) soit en format papier à remettre au bureau de la fédération à Saint-Lô. Toute annulation doit avoir lieu au moins la veille avant 9h soit sur le site soit par mail (jours férié et week-end ne comptent pas).